

	<p>LYCEE DES METIERS DU BATIMENT ET DE L'ENERGETIQUE</p> <p>CONVENTION DE PARTENARIAT 2019-2020</p>	
---	---	---

L'entreprise, l'organisme, l'association, fédération : Cliquez ici pour entrer du texte.

Représenté par : Cliquez ici pour entrer du texte. Fonction : Cliquez ici pour entrer du texte.

L'établissement : **Lycée Pierre Mendès France**.....

Représenté par : **Mr Abgrall**..... Fonction : **PROVISEUR**.....

S'engagent à établir des liens de partenariats dans les domaines suivants* :

➤ Au niveau de l'entreprise

- Accueillir et favoriser sur toute l'année scolaire l'intégration des élèves suivant une des formations professionnelles énergétiques. Pour ce faire l'entreprise s'engage à mettre à disposition au moins **4** place(s) sur toutes les périodes de PFMP (stage) préalablement transmise en début d'année scolaire par le lycée
- Permettre la visite de chantiers, d'usines, d'ateliers de fabrication, de laboratoires, de bureaux d'études et faciliter la mise à disposition de documentations techniques sur les matériels, matériaux, etc ...
- Permettre la participation de professionnels afin qu'ils interviennent auprès de nos élèves ou étudiants dans le cadre de leur champ professionnel lors de la formation ou des examens.
- Participer à des forums de l'emploi auprès de nos élèves ou étudiants se trouvant en fin de cycle scolaire.
- Mettre en place des modules de démonstration de matériels, de matériaux utilisés sur les chantiers.
- Organiser sur le site du lycée des journées de formation sur des thèmes pluridisciplinaires ou spécifiques à chaque métier, pour des professeurs et des professionnels.
- Accueillir dans l'entreprise des professeurs des domaines professionnels pour effectuer des périodes d'approfondissement professionnel sur des techniques spécifiques.
- Mettre à disposition du lycée, pendant un temps donné, du matériel ou des équipements spécifiques afin de former les élèves.

➤ Au niveau du Lycée des métiers

- Transmettre les périodes de PFMP et de stage dès la rentrée scolaire puis proposer une rencontre « apprenant-entreprise »
- Mettre en avant le logo de l'entreprise lors des journées « portes ouvertes ».
- Mettre à disposition, salles de conférences, amphi pour l'accueil de forums professionnels, réunions techniques par champ professionnel.
- Mettre à disposition des plateaux techniques dans les domaines de l'énergétique, du génie civil et de la topographie.
- Mettre à disposition des espaces extérieurs pour des démonstrations de matériels.
- Accueillir les représentants d'entreprises dans le cadre de journées spéciales « rencontre Professionnel-Enseignants ».
- Organiser et favoriser sur le site, le rapprochement « entreprises – élèves » par le biais de forums de l'emploi.
- Mettre en place des bilans de compétences pour les salariés d'entreprise en fonction des filières professionnelles dispensées sur le site « Pierre Mendès France ».
- Proposer des modules de formation individualisée pour les salariés d'entreprise.

Pour chacune de ces actions, une analyse des besoins et de faisabilité devra être réalisée conjointement entre les deux parties. *(Cocher la ou les case(s) correspondante(s) à votre engagement)

Fait à Rennes, Le Cliquez ici pour entrer une date.

Le chef d'entreprise

Le chef d'établissement